RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 février 2019

OBJET :

DE-19-02-1-01) RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt février à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le jeudi 07 février 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absent(e)s excusé(e)s : M. PANNETIER (pouvoir à M. LEBEAU), M. BELLELLE (pouvoir à M. WALCH), Mme MOULY (pouvoir à Mme MARTIN Céline), M. PITAVY (pouvoir à M. BENSOUSSAN).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190220-lmc1H6034H1-DE
Date de réception en Préfecture : 25/02/2019
Date de Publication : 25/02/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-1-1 et D 2311-15 ;

Vu le Code de l'environnement et notamment l'article L 110-1 ;

Considérant que dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation ;

Après avis de la commission Développement économique, Développement durable et Collecte sélective du 13 février 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation du rapport de développement durable 2018 de la Ville de Vincennes, préalablement au débat sur le projet de budget 2019.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190220-lmc1H6034H1-DE
Date de réception en Préfecture : 25/02/2019
Date de Publication : 25/02/2019